

FOIRE AUX QUESTIONS

Gîte de groupe Jean Recorbet (74 couchages)

Toutes les réponses à vos questions !

Vous ne trouvez pas réponse à votre question ? Contactez-nous au 04 74 89 58 03 ou par mail : hebergement@lacedessapins.fr et nous y répondrons dès que possible !

Qu'est-ce que la Taxe de séjour ?

La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien a instauré la taxe de séjour sur son territoire. Cette taxe permet de financer les dépenses liées à la compétence tourisme (aménagements, outils de promotion, etc...). Pour le gîte de groupe Jean Recorbet, elle est de 0.70 €/personne/nuit (gratuite pour les moins de 18 ans).

Peut-on réserver une seule chambre ?

En tant que gîte de groupe, nous ne louons pas de chambres individuelles.

A qui s'adresse ce gîte ?

Aux particuliers : réunion de famille, anniversaire, vacances entre amis, cousinade, ...

Aux scolaires, centres de loisirs, colonies de vacances, ...

Quelle est la capacité d'hébergement ?

Le gîte de groupe Jean Recorbet dispose de 74 couchages au total (1^{er} étage : 32 couchages – 2^{ème} étage : 42 couchages). Si ce nombre est dépassé, que ce soit à l'arrivée ou durant le séjour, le gestionnaire a obligation de refuser les personnes supplémentaires. Hors saison et hors longs week-ends uniquement (de début octobre à fin mars), il est possible de ne louer qu'un seul étage, tout en gardant le reste du gîte de manière privative (cf CGV).

Quelle est l'adresse exacte du gîte ?

Gîte de groupe Jean Recorbet : 281 route de la digue (entrée digue du Lac des Sapins) 69550 CUBLIZE.

Peut-on effectuer une visite du gîte ?

Il est tout à fait possible de visiter le gîte dès lors que celui-ci n'est pas loué. Il faudra prendre contact avec le service commercialisation pour fixer un rendez-vous (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30).

Comment sont réparties les chambres ?

Voici le [plan du gîte](#) et la [répartition des chambres](#).

1^{er} étage : 32 couchages

- 2 studios PMR avec salle de bain attenante (lit double/chambre) + 1 canapé convertible 1 couchage dans 1 studio
- 6 chambres de 4 couchages (lit superposé)
- 1 chambre de 3 couchages (1 lit superposé + 1 lit simple)

2^{ème} étage : 42 couchages

- 2 chambres de 2 couchages
- 9 chambres de 4 couchages (lit superposé)
- 3 chambres de 2 couchages

A quel moment pourrais-je contacter directement l'agent d'accueil ?

Dès que votre dossier est complet (c'est-à-dire après avoir renvoyé le devis signé, l'acompte et le chèque de caution), vos coordonnées sont transmises à l'agent d'accueil. Celui-ci vous contactera la semaine avant votre séjour pour aborder les derniers détails de votre arrivée sur site et de votre séjour.

Y'a-t-il un accès wifi ?

Le wifi n'est pas disponible dans le gîte mais vous disposez du réseau 4G.

Y'a-t-il un parking ?

Oui, il y a la possibilité de se garer dans la cour du gîte, capacité de 5 véhicules dont 1 place PMR. Attention, les autres places ne sont pas accessibles aux locataires du gîte mais aux véhicules de service du personnel travaillant sur site.

Un parking est également à disposition devant le gîte.

Tous les week-ends (mai à fin septembre) et tous les jours en juillet / août, le parking est payant. Un tarif préférentiel de 4 €/véhicule pour le séjour vous est accordé.

Les animaux sont-ils autorisés ?

Dans un souci de confort, de sécurité et de responsabilité, les animaux ne sont pas autorisés dans le gîte de groupe. Seul les chiens d'assistance sont autorisés.

Le gîte est-il accessible PMR ?

Oui, le gîte de groupe est accessible PMR R+1. Un ascenseur permet d'accéder aux 2 chambres PMR, situé au 1^{er} étage. Chaque chambre est équipée d'une salle de bain PMR et de sanitaires à proximité. Tous les espaces de vie au rez-de-chaussée, ainsi que la salle de réunion, sont également accessibles.

Quelle est la gare la plus proche ?

Amplepuis à 5 km du Lac des Sapins.

Comment venir au Lac des Sapins depuis la gare ?

Il est nécessaire de faire appel à un service de taxi (à vos frais).

Quelles sont les possibilités pour se restaurer ?

Nous pouvons vous mettre en lien avec nos traiteurs locaux (disponible sur notre page internet).

Quels sont les équipements de la cuisine ?

Une cuisine professionnelle est à votre disposition, entièrement équipée avec piano fonctionnant au gaz, four, 2 réfrigérateurs de grande capacité, un congélateur, un lave-vaisselle, divers appareils électroménagers (four micro-ondes, bouilloire, cafetière), ustensiles de cuisine ainsi que la vaisselle.

Où faire ses courses à proximité ?

- Epicerie des Sapins Cublize 3 km
- Carrefour Amplepuis 5 km
- Intermarché Amplepuis 5 km

Vous trouverez des boulangeries également sur les communes de Cublize et d'Amplepuis.

Plusieurs groupes peuvent-ils cohabiter ?

Non, la location est exclusive. Les groupes ne cohabitent pas durant leur présence au gîte.

Le linge est-il fourni ?

Les draps housse et taies d'oreiller sont une option obligatoire, facturée 1.50 € par personne pour le séjour. Ceux-ci sont obligatoires pour des raisons de propreté de nos matelas et oreillers. Il n'y a pas de possibilité de louer des parures complètes de draps : il faut amener son sac de couchage ou sa couette.

Y'a-t-il des équipements pour bébé ?

Si vous le souhaitez et sur demande, nous fournissons des lits parapluie (3 max) et des rehausseurs de chaise (4 max).

Que dois-je apporter pour mon séjour dans le gîte ?

Pour votre séjour, il faudra apporter vos sacs de couchage ou couettes, le nécessaire de toilette (shampooing, savon – dont pousse-mousse pour les sanitaires, linge de toilette) et le nécessaire pour la cuisine (liquide vaisselle, torchon et éponge, allumettes).

Dans la salle de réunion, seul l'écran de projection est sur place : le reste (vidéoprojecteur, enceintes pour le son etc...) est à amener par les locataires. Un inventaire vous est envoyé dès la confirmation de dossier complet.

Que prévoit le forfait désinfection / consommables ?

Le forfait désinfection / consommables correspondant aux contraintes de nettoyage supplémentaires liés au COVID-19, au nettoyage du linge de lit et aux différents consommables (papier toilette, sacs poubelle, savon à main et papier main, produit de nettoyage, filtre à café, etc.) mis à disposition des groupes dans le gîte.

Dois-je réaliser le ménage avant mon départ ?

Le nettoyage du gîte reste à la charge du locataire pendant la période de location et avant le départ. Le gîte doit être laissé en parfait état de propreté. En cas de non-respect des consignes de sortie des lieux, un supplément ménage vous sera facturé.

Comme précisé dans le règlement intérieur, nous vous demandons de :

- ranger les oreillers dans les placards et de vérifier la présence des 2 cintres dans chaque placard ;
- retirer les draps housse et les taies puis les déposer dans la buanderie au rez-de-chaussée ;
- vider les poubelles (chambres et cuisine) et les évacuer dans les containers poubelles extérieurs (en respectant les consignes de tri) ;
- donner un coup de balai / aspirateur (ou serpillère si le sol est sale / taché / collant) ;
- vérifier que toutes les pièces du centre (dont sanitaires) sont vides d'habits et de détritux ;
- laisser les plats, ustensiles, équipements et vaisselle propres et rangés dans la cuisine et le réfectoire ;
- placer les bancs sur les tables (propres) dans le réfectoire ;
- ranger les chaises dans la salle de réunion (tas de 5) ;
- vérifier avant votre départ que les chasses d'eau soient tirées, que les lumières soient bien éteintes, que les fenêtres soient bien fermées ainsi que les portes d'entrées.

Quelles sont les heures d'arrivée et de départ ?

Pour les réservations d'avril à septembre, l'arrivée au gîte est possible à partir de 12h00 (avec la possibilité de déposer les bagages dans la salle de réunion dès 9h). Le départ s'effectue à 11h00 pour les chambres et à 16h00 pour le reste du gîte.

Pour les réservations d'octobre à mars, l'arrivée au gîte est possible toute la journée, et l'heure de départ est plus flexible en fonction de la disponibilité des lieux le lendemain (à confirmer avec l'agent d'accueil).

Qui m'accueillera dans le gîte, qui me remettra les clés ?

Un agent d'accueil prendra contact avec vous la semaine précédant votre location pour finaliser votre venue et fixer votre heure d'arrivée et de départ.

L'état des lieux entrant se fera de manière autonome. Un formulaire sera à votre disposition dans la cuisine, préétabli par notre agent d'accueil. Cet état des lieux devra être réalisé à votre arrivée et transmis par mail (prise de photo) avant 14h00 du jour de l'arrivée. En cas de non transmission et si dégradation constatée dans le gîte par notre agent d'accueil dans les 72h suivant votre départ, celle-ci ne pourra être contestée.

Y'a-t-il un chèque de caution ? Est-il encaissé ?

Un chèque de caution de 1 000 € vous sera demandé mais il ne sera pas encaissé (sauf si nous constatons dans les 72h maximum suivant votre départ - fonction des prochaines réservations - des dégradations, des éléments manquants ou si les locaux sont restitués dans un état anormalement sale).

En cas de problème technique, qui dois-je contacter ?

- En journée de 07h00 à 22h00 : pour tous problèmes techniques (panne d'électricité, problème d'eau chaude, équipements de la cuisine en panne, etc.), une astreinte technique est mise en place. Celle-ci est joignable au **06.45.99.92.76**.
- De nuit de 22h00 à 07h00 : pour répondre à la réglementation des ERP de 4^{ème} catégorie, un agent de sécurité incendie est présent à chaque location du gîte, dans le bâtiment situé en face du gîte dans la cour. L'agent de sécurité est amené à effectuer une ronde à sa prise de service au rez-de-chaussée et à se présenter au responsable du groupe afin de récupérer la liste des personnes (formulaire vierge transmis par mail) pour des raisons de sécurité et répondre à la réglementation des locaux à sommeil. Pour tous problèmes constatés la nuit, le responsable se référera à cet agent.

Quels sont les espaces de loisirs ?

Le gîte de groupe est situé sur la base de loisirs du Lac des Sapins, entrée digue.

Il est à proximité du centre équestre, de la base nautique et de plein air. Une auberge paysanne La Voisinée et un snack La Guinguette se trouve à environ 10 min à pied.

Côté plage, à environ 30 min de marche sur la piste du lac, vous trouverez les zones de baignade et d'autres activités (pédalos, mini-golf) ainsi que 2 autres snacks. Nous vous conseillons de consulter la rubrique Lac des Sapins, activités – restauration.

Feux d'artifice, lanternes célestes et autres animations ?

Le gîte se trouvant à proximité directe d'un centre équestre, le gestionnaire devra être informé de vos souhaits d'animation. Celles-ci pourront être autorisées au cas par cas sous réserve d'autorisation par une personne compétente.

Pouvons-nous diffuser de la musique, organiser une soirée dansante ?

Oui car vous avez privatisé les lieux. Une salle attenante au bâtiment, au même niveau que le 1^{er} étage, est incluse dans la location.

La vaisselle du gîte est-elle acceptable pour un mariage ou une réception ?

La vaisselle du gîte est classique. Si vous souhaitez louer de la belle vaisselle, nous vous conseillons de vous rapprocher de La Maison de Malou à Amplepuis (cf fiche Commerces & Restauration).

Est-il possible de faire un barbecue dans la cour du gîte ?

Oui, il est tout à fait possible d'utiliser la cour pavée réservée aux locataires du gîte pour faire un barbecue ou un apéro.

Puis-je faire des frites au cours de mon séjour ?

Oui, une friteuse est à votre disposition dans la cuisine. Par contre, le nettoyage de la friteuse est à votre charge. L'huile usagée doit être ramenée chez vous pour le recyclage. Cette dernière ne doit pas être évacuée dans les éviers du gîte ou sur les extérieurs.

Puis-je manger, boire ou fumer dans les chambres ?

Pour des raisons d'hygiène et de propreté, il est strictement interdit de manger ou boire dans les chambres. La cigarette, même électronique, est interdite dans l'enceinte du bâtiment. En cas de non-respect, le déplacement d'un agent pour éteindre l'alarme incendie vous sera facturée.

Puis-je garder les chaussures dans le gîte ?

Par souci de maintien de propreté, il est recommandé aux groupes de laisser les chaussures au rez-de-chaussée (étagère dédiée face aux toilettes) surtout en cas de mauvais temps. Nous précisons qu'il est strictement interdit de laver les chaussures dans les blocs sanitaires, sous peine de boucher les canalisations et de créer des dysfonctionnements.

Puis-je louer le gîte une partie d'un long week-end ? (ex : Ascension, Pentecôte)

Non, pour les longs week-ends, le gîte est obligatoirement loué dans son intégralité.